



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 25 MARS 2019

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Melle Bastos – Mme Baisnée – Mme Escroignard
MM. Diaz – Jasemin – Senecal

Assiste : M. Le Nagard (Comité)

Excusé : M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT.**

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 12 03 19

Pris note de votre demande concernant le Challenge U11. Les poules sont déterminées par tirage au sort.

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 23 03 19

Pris note du forfait général de votre équipe2 sur critérium U10/U11. La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

COSMO TAVERNY : Mail du 25 03 19

Pris note de votre demande d'avancer l'horaire du Challenge U10 du 30 03 19. La commission accepte ces nouveaux horaires mais vous demande de prévenir par la messagerie officielle de votre club, tous les clubs adverses.

COSMO TAVERNY : Mail du 25 03 19

Pris note de l'annulation du centre n° 19 du plateau U6/U7 du 30 03 19

EAUBONNE CSM : Mail du 25 03 19

Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 19 contre ENTENTE SSG suite à la fermeture de vos installations.

La commission vous demande de voir avec le club adverse pour jouer ces rencontres à une date ultérieure. Merci ensuite d'envoyer un mail à la commission pour confirmer la date de report (à jouer avant le 26 05 19)

ENTENTE SSG : Mail du 25 03 19

Pris note de votre impossibilité d'inverser les rencontres de critérium U12/U13 du 30 09 19 contre EAUBONNE CSM

ERAGNY FC : Mail du 21 03 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8/U9 sur centre n° 11 à MAGNY FC du 23 03 19

LE THILLAY ESM : Mail du 20 03 19

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 du 23 03 19 à FOSSES UF

MONTIGNY OL : Mail du 06 04 19

Pris note de votre demande de report des rencontres du 06 04 19. La commission vous demande de lui préciser les catégories concernées et de lui faire parvenir l'arrêté municipal.

MONTSOULT BAILLET US : Mail du 20 03 19

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur critérium U10/U11 du 23 03 19 à ST BRICE

OSNY FC : Mail du 20 03 19

Pris note de votre demande d'avoir 5 équipes U7 et 2 équipes U6 sur le prochain plateau du 06 04 19

OSNY FC : Mail du 22 03 19

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium U10/U11 du 23 03 19 contre FONTENAY FC
La commission attend l'accord du club de FONTENAY FC pour lundi 01 04 19

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 21 03 19

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe U6 et 1 équipe U7 sur plateau du 30 03 19

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 22 03 19

Pris note du forfait de votre équipe sur rencontre de critérium U12/U13 du 23 03 19 à BOUFFEMONT ACF

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 25 03 19

Pris note de votre demande de modification de date de la rencontre U10/U11 du 06 04 19 contre l'ENTENTE SSG au 30 03 019

Accord du club adverse

Accord de la commission

VILLIERS LE BEL JS : Mail du 20 03 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes 2 et 4 sur rencontres de critérium U12/U13 du 23 03 19 à MONTMORENCY FC

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



AUDITION

Rencontres de critérium U10/U11 du 01 12 18 (reçues le 25 02 19)

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club d'OSNY FC :

- M. Adolfo PEREIRA FERREIRA – Licence n° 2 328 088 220 – Responsable Ecole de Football

Pour le club de ST BRICE FC :

- M. Jérémie CHRISTOPE – Licence n° 2 388 076 108 – Educateur

- M. Maxime RABIA – Licence n° 2 543 695 696 - Dirigeant

Après audition des personnes convoquées, la commission leur rappelle les conseils d'usage : compléter impérativement les feuilles de matches avant le début des rencontres.

La commission demande au secrétariat l'annulation de l'amende de 80 € au club de ST BRICE FC ;

CONVOICATIONS

LUNDI 1^{er} AVRIL 2019 à 19 heures

Rencontres de critérium U10 Avenir du 23 02 19

La commission convoque :

Pour le club de ST LEU FC :

- Monsieur RAHMANI Mohamed – Responsable Equipe U10 AVENIR

Pour le club de ST OUEN L'AUMONE AS :

- Monsieur DOS SANTOS Alexandre – Responsable Equipe U10 AVENIR

LUNDI 1^{er} AVRIL 2019 à 19 heures 30

Équipes U10/U11 et U12/U13 du club

La commission convoque :

Pour le club de VILLIERS LE BEL JS :

- Monsieur Le Président et le Responsable de l'Ecole de Football



PLATEAU N° 6 – U6 / U7 du 30 MARS 2019

ATTENTION

**Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débiter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 4 joueurs + 1 remplaçant maximum**

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U6	Nb U7	joueurs
ARGENTEUIL RFC						
1	Farid BOUTADJINE Tél 06 28 12 71 35	Stade Roger Ouvrard 6 Allée Romain Rolland ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RFC	1	1	10
			ENTENTE SSG	5	5	50
			EAUBONNE CSM	2	2	20
TOTAL				8	8	80
AUVERS ENNERY FC						
2	Bruno DE JÉSUS Tél 06 61 13 25 16	Stade Chemin d'une ruelle à l'autre ENNERY	AUVERS ENNERY FC	2	3	25
			ECOUEEN FC	3	5	40
TOTAL				5	8	65
BELLOY ST MARTIN ASC						
3	Rémy BONNIER Tél 06 33 33 23 74	Stade Raymond Fosset Rue Roger Salengro ST MARTIN DU TERTRE	BELLOY ST MARTIN ASC	1	2	15
			CHAMPAGNE SFC	3	2	25
			DEUIL-ENGHIEN FC	2	2	20
TOTAL				6	6	60
CHAUMONTEL LUZARCHES AS						
4	Stéphane TREUILLET Tél 06 71 90 24 97	Stade du Grand Parc 1, Chemin de Coye CHAUMONTEL	CHAUMONTEL LUZA. AS	1	1	10
			ST OUEN AS	3	3	30
			SURVILLIERS AVENIR	1	1	10
			MONTSOULT BAILLET US	1	1	10
TOTAL				6	6	60
COURDIMANCHE AS						
5	Christophe LENOIR Tél 06 24 30 07 34	Stade Municipal 89 Bd des Chasseurs COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS		4	20
			BEZONS USO		4	20
			ERMONT AS		3	15
			PARISIS FC 2		3	15
TOTAL				0	14	70



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U6	Nb U7	joueurs
EZANVILLE US						
6	Jérémy MONNET Tél 06 75 87 99 81	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	1	2	15
			MONTMORENCY FC	1	3	20
			GARGES FCM	1	3	20
			LE THILLAY ESM	1	1	10
TOTAL				4	9	65
FONTENAY FC						
CENTRE MODIFIE						
7	Djibril CAMARA Tél 06 03 05 05 95	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	FONTENAY FC	1	2	15
			BEAUCHAMP AS	1	4	25
			MONTMAGNY SPORTS	2	2	20
			ST BRICE FC	2	3	25
TOTAL				6	11	85
FOSES UF						
8	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSES	FOSES UF	2	2	20
			VIARMES ASNIERES OL	2	3	25
			ENT. BEAUMONT MOURS	2	4	30
TOTAL				6	9	75
FRANCONVILLE FC						
9	Pascal TARDIEUX Tél 06 23 85 22 45	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	3	3	30
			CERGY PONTOISE FC	5	5	50
TOTAL				8	8	80
GOUSSAIVILLE FC						
10	Mohamed BENSALAH Tél 06 52 23 81 27	Complexe M. Baquet 11 Av. Albert Sarrault 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	4	4	40
			ARGENTEUIL FC	4	4	40
TOTAL				8	8	80
GROSLAY FC						
11	Bruno VENEZIA Tél 06 60 05 20 55	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	2	3	25
			GONESSE RC	4	5	45
TOTAL				6	8	70



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U6	Nb U7	joueurs
12	Gordon MAC GINLEY Tél 06 51 92 52 47	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup MARLY LA VILLE	MARLY ES			
			MARLY ES	2	2	20
			ARNOUVILLE FAS	2	4	30
			PUISEUX LOUVRES FC	2	2	20
TOTAL				6	8	70
13	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc MENUCOURT	MENUCOURT AS			
			MENUCOURT AS	2	5	35
			BOISSY COM CHARS ARRON		1	5
			JOUY FC	3	2	25
			FRETTOISE ES	1	1	10
TOTAL				6	9	75
14	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barraix Rue de Conflans MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL			
			MONTIGNY OL	2	3	25
			PARISIS FC 1	1	3	20
			ST LEU FC	2	5	35
TOTAL				5	11	80
15	FERREIRA Adolfo Tél 06 81 60 57 39	Stade Christian Léon Rue de Chars OSNY	OSNY FC			
			OSNY FC	2	5	35
			PONTOISIENNE JS	2	4	30
			CORMEILLAIS ACS	3	3	30
TOTAL				7	12	95
16	Alain WAMBECKE Tél 06 60 14 66 64	Stade Municipal Allée des Peupliers PARMAIN	PARMAIN AC			
			PARMAIN AC	1	1	10
			PERSAN US	1	3	20
			DOMONT FC	1	1	10
			BRUYERES BERNES USM	2	2	20
TOTAL				7	9	80
17	Sylvain GYSSELS Tél 06 87 53 02 01	Stade Auguste Thaveau Rue De La République PRESLES	PRESLES USL			
			PRESLES USL	1	2	15
			ADAMOS OL	2	3	25
			ENTENTE MMB	3	2	25
			ECLAIR DE PUISEUX	1	1	10
TOTAL				7	8	75
18	Jocelyn MORMAND Tél 06 26 55 71 08	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC			
			SOISY AM FC		3	15
			FRANCONVILLE FC 1		4	20
			SARCELLES AAS		4	20
TOTAL				0	14	70



N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U6	Nb U7	joueurs
19	COSMO TAVERNY		CENTRE ANNULÉ			
TOTAL				0	0	0
20	VEMARS ST WITZ					
	Jean DEMMEL Tél 06 43 57 14 92	Stade Municipal Rue de la Fosse aux Bergers ST WITZ	VEMARS ST WITZ	1	2	15
			ROISSY US	1	2	15
			VILLIERS JS	2	2	20
TOTAL				4	6	50
21	VEXIN AS					
	Jackie JOUANNE Tél 06 08 89 97 65	Stade Municipal Rue de la Trouée Verte NUCOURT	VEXIN AS	1	1	10
			MAGNY AS	2	2	20
			VAUREAL FCM	1	2	15
			ERAGNY AS	2	5	35
TOTAL				6	10	80



PLATEAU N° 9 – U8/ U9 du 06 AVRIL 2019

ATTENTION

**Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débuter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 1 remplaçant maximum**

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U8-U9 - NIVEAU 1 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	TOTAL
1	CERGY PONTOISE FC					
	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes CERGY	CERGY PONTOISE FC	2	2	24
			ERAGNY AS	2	2	24
			BEZONS USO	2	2	24
TOTAL				6	6	72
2	EAUBONNE CSM					
	Quentin MOREAU Tél 06 16 94 23 14	Complexe G. Hébert Rue André Chenier EAUBONNE	EAUBONNE CSM	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			MONTMAGNY SPORTS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
3	FRANCONVILLE FC					
	Bruno SERRALBO Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			DEUIL ENGHEN FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
4	PONTOISIENNE JS					
	Badriedine LABIDI Tél 06 11 67 78 97	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe PONTOISE	PONTOISIENNE JS	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
5	SAINT LEU 95 FC					
	Kevin BOURSAULT Tél 06 23 30 03 15	Stade Bd André Brémont ST LEU LA FORET	SAINT LEU 95 FC	2	2	24
			SAINT BRICE FC	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
6	SAINT OUEN L'AUMONNE AS					
	Mohamed SADAQUI Tél 06 06 28 98 04 66	Parc des Sports Bd Duchet ST OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN AS	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
			SOISY AM FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72



U8/U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	TOTAL
1	ARGENTEUIL RFC					
	Hichem TRABELSI Tél 06 24 46 14 37	Stade Roger Ouvrad 6 Allée Romain Rolland ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RFC	3	2	30
			FRANCONVILLE FC	5	4	54
						0
TOTAL				8	6	84
2	BELLOY SAINT MARTIN ASC					
	Guy LEMOINE Tél 06 87 73 94 20	Stade Raymond Fosset Rue Roger Salengro ST MARTIN DU TERTRE	BELLOY ST MARTIN ASC	1	2	18
			AUVERS ENNERY FC	2	3	30
			BEAUMONT MOURS ENT	2	1	18
			BRUYERES BERNES USM	1	2	18
TOTAL				6	8	84
3	BEZONS USO					
	Angélo SEMODO ALVARENGA Tél 07 68 20 13 00	Complexe Spo. J. Moulin 44 Rue F. de Pressencé BEZONS	BEZONS USO	2	3	30
			BOISSY-CORM-CHARS-ARR	1		6
			MENUCOURT AS	5	3	48
TOTAL				8	6	84
4	BOUFFEMONT AC					
	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade Av. J.B. Clément BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	1	12
			ARNOUVILLE FAS	2	2	24
			PUISEUX LOUVRES FC	3	3	36
			SAINT LEU 95 FC	1	1	6
TOTAL				7	7	78
5	CORMEILLAIS ACS					
	Laurent DEGOUGE Tél 06 10 52 77 97	Stade Gaston Frémont Route Stratégique CORMEILLES En PARISIS	CORMEILLAIS ACS	3	3	36
			COURDIMANCHE AS	5	5	60
TOTAL				8	8	96
6	COSMO TAVERNY					
	Didier BAISNEE Tél 06 72 67 02 49	Stade Jean Bouin 111 Rue de Montmorency TAVERNY	COSMO TAVERNY	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	4	4	48
			ERMONT AS	2	2	24
TOTAL				8	8	96
7	DEUIL ENGHEN FC					
	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin DEUIL LA BARRE	DEUIL FC	1	1	12
			GROSLAY FC	2	2	24
			SAINT PRIX ES	3	4	42
TOTAL				6	7	78



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	TOTAL
ENTENTE MMB						
8	Albert CARPENTIER Tél 06 33 46 76 82	Stade Municipal Rue du Port MERIEL	ENTENTE MMB	3	3	36
			VIARMES ASNIERES OL	4	4	48
			MONSOULT BAILLET US	1	1	12
						0
TOTAL				8	8	96
ENTENTE SSG						
9	Antonin PIRET Tél 06 74 92 68 38	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente ST GRATIEN	ENTENTE SSG	3	3	36
			CERGY PONTOISE FC	3	3	36
			ENTENTE SANNOIS		2	12
			EAUBONNE CSM	1	1	12
TOTAL				7	9	96
ERAGNY AS						
10	Nordine TRIFISS Tél 06 50 31 44 79	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls ERAGNY	ERAGNY AS	2	2	24
			PARISIS FC	5	5	60
			NEUVILLE AS	1	1	12
						0
TOTAL				8	8	96
GOUSSAINVILLE FC						
11	Abdelghani HEDADA Tél 06 86 73 48 16	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarault GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			FOSES FU	3	3	36
			EZANVILLE US	1	1	12
			LE THILLAY ESM	2	2	24
TOTAL				8	8	96
JOUY LE MOUTIER FC						
12	Paul LARAIBI Tél 06 59 92 78 06	Stade des Merisiers Rue Rossini JOUY LE MOUTIER	JOUY LE MOUTIER FC	3	2	30
			VAUREAL FCM	2	2	24
			MONTIGNY OL	2	2	24
			PONTOISIENNE JS	1	1	12
TOTAL				8	7	90
MONTMAGNY SPORTS						
13	Dominique MAHU Tél 06 33 98 43 30	Stade Ch. Grimaud Rue de Villeteuse MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	1	1	12
			PERSAN 03 US	2	2	24
			ECOUEEN FC	4	3	42
			FONTENAY FC	1	1	12
TOTAL				8	7	90
OSNY FC						
14	Ali SAMBE Tél 06 15 20 23 54	Stade Christian Léon Rue de Chars OSNY	OSNY FC	1	1	12
			SAINT OUEN AS	4	4	48
			FRETTOISE ES	1	2	18
						0
TOTAL				6	7	78



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	TOT AL
PRESLES USL						
15	José GOMES Tél 06 16 21 86 70	Stade Auguste Thaveau Rue De La République PRESLES	PRESLES USL	1	1	12
			ADAMOIS OL	3	2	30
			CHAMPAGNE SFC	2	2	24
			PARMAIN AC		1	6
TOTAL				6	6	72
ROISSY US						
16	Ali ALOUI Tél 06 14 42 08 96	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	1	2	18
			VEMARS ST WITZ FC	2	2	24
			SURVILLIERS AVENIR	1	1	12
			ECLAIR DE PUISEUX	1	1	12
TOTAL				5	6	66
SAINT BRICE FC						
17	Maxime BOURHIS Tél 06 65 45 59 03	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt ST BRICE S/S FORET	SAINT BRICE FC	1	1	12
			CHAUMONTEL LUZ AS	2	2	24
			DOMONT FC	3	4	42
						0
TOTAL				6	7	78
SARCELLES AAS						
18	Hakim BOUKHTAM Tél 06 51 94 62 57	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin SARCELLES	SARCELLES AAS	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			MONTMORENCY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
SOISY AM FC						
19	Hacène BERANDO Tél 06 66 17 31 11	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	2	4	36
			MARLY LA VILLE ES	4	4	48
						0
TOTAL				6	8	84
VEXIN AS						
20	Sylvain ALLAIS Tél 06 14 83 32 82	Stade Municipal Rue de la Compté VIGNY	VEXIN AS	1	1	12
			MAGNY EN VEXIN AS	2	2	24
			BEAUCHAMP AS	3	3	36
						0
TOTAL				6	6	72
VILLIERS LE BEL JS						
21	Kamel FAKHOR Tél 06 46 53 07 10	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL JS	4	4	48
			GARGES FCM	4	4	48
						0
TOTAL				8	8	96



PLATEAU N° 7 – U6 / U7 du 13 AVRIL 2019

Les clubs suivants sont susceptibles d'être centres :

ARGENTEUIL FC
ARNOUVILLE FAS
AUVERS ENNERY FC
BEAUCHAMP AS
CERGY PONTOISE FC
CHAMPAGNE SFC
COSMO TAVERNY
COURDIMANCHE AS
EAUBONNE CSM
ERMONT AS
EZANVILLE US
FRANCONVILLE FC
GARGES FCM
GOUSSAINVILLE FC
LE THILLAY ESM
MAGNY FC
MARLY LA VILLE ES
MENUCOURT AS
MONTIGNY OL
MONTMORENCY FC
MONTSOULT BAILLET US
PONTOISIENNE JS
PRESLES USL
ST BRICE FC
ST LEU FC
ST OUEN L'AUMONE AS
SARCELLES AAS
SURVILLIERS AVENIR
VEXIN AS
VILLIERS LE BEL JS



COUPE DU COMITÉ U12

4^{ème} TOUR DU 6 AVRIL 2019

Les documents concernant l'organisation de ce 4^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du **Mercredi 20 Mars 2019 et jusqu'au Vendredi 22 Mars 2019 à 16 Heures.**

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

RAPPEL

Pour participer, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé avec une autre équipe aux tours précédents sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe qu'elle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

En cas de non réception des documents au plus tard Lundi 15 AVRIL 2019 à 16 Heures, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à 13H00 afin de débiter la jonglerie à 13H30.

Début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**

Centre n° 1 MARLY LA VILLE ES

EAUBONNE CSM 2 – CORMEILLAIS ACS 1 – MARLY ES 1 – ST OUEN AS 1

Centre n° 2 ERMONT AS

ENTENTE SSG 2 – ARGENTEUIL RFC 1 – SARCELLES AAS 1 – ERMONT AS 1

Centre n° 3 PARISIS FC

ST BRICE FC 1 – ADAMOIS OL 1 – PARISIS FC 1 – CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 4 ECOUEN FC

OSNY FC 1 – ECOUEN FC 1 – ST PRIX ES 1 – GARGES FCM 1

Le 1^{er} de chaque centre sera qualifié (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Mercredi 8 Mai 2019



CHALLENGES U10 / U11

3^{ème} TOUR DU 30 MARS 2019

Les documents concernant l'organisation de ce 4^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du **Mercredi 20 Mars 2019 et jusqu'au Vendredi 22 Mars 2019 à 16 Heures.**

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 15 AVRIL 2019 à 16 Heures.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs ou joueuses doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Pour ce 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 9h30

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

Le 1^{er} de chaque centre sera qualifié (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 18 Mai 2019



CHALLENGE U10

Suite décision du CACAC du 19 03 19 :

Centre n° 9-U10 : La commission confirme la disqualification de l'équipe de **SOISY AM FC 1**
PARISIS FC 1 qualifié pour le prochain tour

Centre n° 12-U10 : La commission requalifie l'équipe d'**EZANVILLE US 1**

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2008

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2009

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2010 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

RAPPEL : l'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U10 **ADAMOIS OL**
SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 2 – ADAMOIS OL 1 – ARGENTEUIL RFC 2

Centre n° 2-U10 **ENTENTE SSG**
ENTENTE MMB 2 – **PARISIS FC 1** – OSNY FC 1 – ENTENTE SSG 1

Centre n° 3-U10 **GONESSE RC**
GONESSE RC 1 – SARCELLES AAS 3 – CHAMPAGNE SFC 1 – **EZANVILLE US 1**

Centre n° 4-U10 **DEUIL ENGHEN FC**
ECOUEEN FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 2 – JOUY FC 1 – GARGES FCM 1

Centre n° 5-U10 **FRANCONVILLE FC**
FRANCONVILLE FC 2 – FRANCONVILLE FC 4 – VILLIERS JS 1 – EAUBONNE CSM 1

Centre n° 6-U10 **ST LEU FC**
CERGY PONTOISE FC 1 – ST LEU FC 1 – ST PRIX ES 1 – CORMEILLAIS ACS 2

Centre n° 7-U10 **ST BRICE FC**
ST BRICE FC 1 – ST BRICE FC 2 – VIARMES ASNIERES OL 1 – BEZONS USO 1

Centre n° 8-U10 **COSMO TAVERNY**
ARGENTEUIL RFC 3 – ARGENTEUIL RFC 1 – ERMONT AS 1 – COSMO TAVERNY 1



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2007

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2009 et 2008

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

RAPPEL : l'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U11 CERGY PONTOISE FC
CERGY PONTOISE FC 1 - CERGY PONTOISE FC 2 - OSNY FC 1 – ENTENTE SSG 1

Centre n° 2-U11 ERAGNY AS
ERAGNY AS 2 – ERAGNY AS 1 – ST LEU FC 1 – ARGENTEUIL FC 1

Centre n° 3-U11 SARCELLES AAS
SARCELLES AAS 2 – SARCELLES AAS 3 – MONTMORENCY FC2 – SOISY AM FC 1

Centre n° 4-U11 CORMEILLAIS ACS
ST BRICE FC 1 – ST BRICE FC 2 – DEUIL ENGHEN FC 3 – CORMEILLAIS ACS 2

Centre n° 5-U11 ROISSY US
ROISSY US 2 – ROISSY US 1 – BEZONS USO 1 – VILLIERS JS 1

Centre n° 6-U11 ARGENTEUIL RFC
ARGENTEUIL RFC 1 – ARGENTEUIL RFC 2 – MARLY ES 1 – PERSAN US 1

Centre n° 7-U11 GARGES FCM
PARISIS FC 1 – GARGES FCM 1 – ENTENTE MMB 1 – GOUSSAINVILLE FC 1

Centre n° 8-U11 ST OUEN L'AUMONE AS
FRANCONVILLE FC 1 – GONESSE RC 1 – ST OUEN AS 1 - ENTENTE BEAUMONT MOURS 1

FESTIVAL FOOT U13 & U13F

TIRAGE AU SORT DES PREMIERS MATCHES U13G

Tirage au sort effectué le Lundi 25 Mars lors de la réunion préparatoire et en présence des responsables des équipes.

Suite au tirage au sort réalisé le Lundi 25 Mars dernier, les équipes qualifiées et composées de 12 joueurs, sont convoquées le Samedi 6 Avril 2019 à 8h45 sur les installations de GARGES FCM – Stade Pierre de Coubertin – Avenue Joliot Curie, munis de la liste des licences valides et de 2 jeux de maillots de couleurs différentes et numérotés.

- ST OUEN L'AUMONE AS 1 / SOISY AM FC 1
- VILLIERS LE BEL JS 1 / EAUBONNE CSM 1
- ST BRICE FC 1 / PERSAN US 1
- CERGY PONTOISE FC 1 / ARGENTEUIL FC 2
- ERAGNY FC 1 / BEZONS USO 1
- COSMO TAVERNY 1 / GARGES FCM 1
- SARCELLES AAS 2 / ARGENTEUIL RFC
- ENTENTE SSG 1 / PARISIS FC 1



TIRAGE AU SORT DES PREMIERS MATCHES U13F

SARCELLES AAS / ENTENTE MMB ST LEU FC
1^{er} du Groupe D / PARIS FC
XXXX / CERGY PONTOISE FC
ENTENTE SSG / FRANCONVILLE FC

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCHES

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 21292736 – Critérium U10 Avenir du 16 03 19 contre PARISIS FC

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 21294434 – Critérium U11 Avenir du 16 03 19 contre PARISIS FC

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 21293002 – Critérium U12 Avenir du 16 03 19 contre PARISIS FC

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 21292931 – Critérium U13 Avenir du 16 03 19 contre PARISIS FC

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21290300 – 21290334 & 21290370 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre GONESSE RC

ERAGNY FC : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21290521 – 21290554 & 21290617 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre BELLOY ST MARTIN ASC

MENUCOURT AS : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21290522 – 21290555 & 21290618 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre MAGNY FC

ERMONT AS : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21290855 & 212994683 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre ENTENTE SSG

ADMAOIS OL : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21290905 – 21290933 – 21290977 & 21291035 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre DEUIL ENGHIEU FC

ENTENTE MMB : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21291214 – 21291263 – 21291300 & 21291340 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre GARGES FCM

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel de feuilles de matches n° 21291379 – 21291409 – 21291564 & 21291600 – Critérium U10/U11 du 16 03 19 contre ARGENTEUIL FC

AMENDES

BOUFFÉMONT ACF : Non Réception suite à 2 appels de feuille de match n° 21290055 - critérium U10/ U11 du 16 02 19 contre ENTENTE CHARS BOISSY CORM. ARRONVILLE

Amende : 12€



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 6 AVRIL 2019
GARGES FCM – Stade Pierre de Coubertin – Avenue Joliot Curie

FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITÉ U12 le MERCREDI 8 MAI 2019 (après-midi)
MONTIGNY OL – Stade du Bois Barrais – Rue de Conflans

FINALE DÉPARTEMENTALE DES CHALLENGES U10 / U11 et U11F le SAMEDI 18 MAI 2019
DOMONT FC – Stade des Fauvettes – Rue de Paris

JOURNÉE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 25 MAI 2019 (Matin & Après-Midi)
CERGY PONTOISE FC - Stade Salif Keita – Plaine des Linandes

Prochaine réunion le Lundi 1^{er} Avril 2019 à 18h30